

mon bonheur, et ma bouche mourra avec le goût des baisers de mon Sliman.)

Furieux Mourad s'élança brandissant son yatagan.

À la vue de la mort prochaine, Nédjma instinctivement tend ses bras suppliants. Dans l'ombre un bracelet a lui. L'arme fouette l'air comme un éclair et la main, la jolie main aux doigts fuselés et menus tombe avec le bracelet dans un jet de sang vermeil.

Le corsaire saisit le bijou et la main et les jette avec mépris dans le chemin par où Sliman a disparu :

« Tiens, voleur, renégat ! ceci est à toi ! »

## VI

Le lendemain, mon aïeul qui rôdait autour de la maison en quête de son ouvrier, ramassa dans la rue la funeste trouvaille. La négresse lui raconta le drame et lui dit qu'à la nuit elle avait vu les marins de Mourad descendre au port un lourd paquet qu'ils avaient embarqué sur la felouque du corsaire.

A Dieu appartient l'empire du passé ! Amen !

## VII

La-dessus le vieil orfèvre éternua, ce qui est une preuve irréfutable de la vérité, du récit et me répéta, les yeux malicieux :

« Elle t'aimera autant de fois sept lunes qu'il y a de plaquettes d'or dans les cinq rangs du bracelet. »

Est-ce bien la peine que nous les comptions ?

R. D'ARTENAC.

## BÉHANZIN



LUNDI matin, à sept heures et demie, s'est éteint, à Alger, après une pénible agonie, l'ancien roi du Dahomey, interné à Blida, depuis un an environ. La presse quotidienne a longuement décrit les derniers moments de l'exilé, elle a dépeint le désespoir de son fils, le prince Ouanilo, la douleur naïve de ses femmes.

Nous ne reviendrons pas sur le récit de nos confrères, nous n'épilouterons pas sur la fin du noir vaincu qui ne fût pas dépourvue d'une certaine grandeur tragique.

Celui que la mort est venu frapper loin de son pays, après quatorze années d'exil, fut au Dahomey un souverain puissant et redouté, servi et respecté à l'égal d'un dieu. Béhanzin

ou, plus exactement *Bedoazin Boiadjéré Hossu Bowélé* (l'Œil du Monde et le Fils du Requin) est né en 1844. Il appartenait à la race Djidji ; son père était *Dada Glélé Kini Kini* (le Lion des Lions) ; sa mère, une humble femme d'Abo-mey. Il portait le nom de prince Kondo lorsqu'il succéda à son père le 30 décembre 1889. « Ce prince cruel et vaniteux, dit M. Vigné d'Octon,



Béhanzin, ex-roi du Dahomey, et ses femmes

est maître souverain de la vie et de la fortune de tous les vivants, il hérite de tous les morts. Nul ne peut le considérer en face ; ses femmes lui appartiennent au même titre que du bétail. Seuls les fils de la favorite qui est la *dada* ou reine peuvent prétendre à la qualité de princes royaux, les fils des autres femmes ne sont que des serviteurs du palais. C'est parmi eux qu'il choisit ses cabécères. »

Depuis son transfert de la Martinique en

Algérie, Béhanzin occupait à Blida, avec ses quatre femmes, son fils Ouanilo, ses filles et son petit-fils, la coquette villa *La Paisible*, enfouie sous les orangers et les roses. Cette villa était devenue le lieu de pèlerinage obligatoire des touristes qui ne traversaient jamais la ville sans rendre visite à l'ancien roi du Dahomey.

Béhanzin ne souffrait nullement de l'indiscrétion des foules ; sa porte était ouverte à

tous et à tous il réservait le même accueil affable, sans se départir d'une certaine majesté. C'est ainsi qu'il reçut, il y a quelques mois, l'Association des journalistes algériens. Après nous avoir fait faire antichambre durant quelques minutes, il parut, sceptre en main, entouré de ses femmes qui lui prodiguaient des marques d'adoration.

« Amis, tous amis » répétait-il sans cesse en serrant nos mains. Et comme le prince Oua-



La curiosité de la foule

Photo F. Soulié

nilo lui traduisait quelque banale promesse, l'offre d'exprimer dans nos journaux son désir de revoir le pays natal, il voulut nous embrasser tous.

Toute autre était la réception que ménageait Béhanzin aux envoyés de la France lorsque, en 1891, il daignait accepter les cadeaux et l'envoyé que lui dépêchait le Gouvernement français.

« A la porte d'entrée, écrit un témoin oculaire, sous un apatause (sorte de grand parasol formant dais), se trouve le roi. Il est allongé sur un grand divan en soie ; à ses côtés se tiennent ses femmes de service. Un peu plus loin une centaine de femmes du palais se tiennent autour des femmes cabécères (chefs). A une dizaine de pas en avant et de chaque côté, les amazones au nombre de neuf cents. En suivant le contour de la place on trouve une centaine de cabécères sous leurs parasols, entourés de leurs guerriers ; puis enfin les troupes qui sont venues défilé devant nous. Le centre de la place est inoccupé. Nous comptons deux mille cinq cents fusils et évaluons approximativement la population à dix mille personnes. Nous faisons une fois le tour de la place, puis nous descendons de hamac en face du roi.

« Nous nous approchons jusqu'à une distance d'une trentaine de mètres qui est déterminée par une ligne de bambous, et nous saluons le roi. Celui-ci se lève et vient à nous, entouré de ses femmes de service. L'une d'elles, tient un parasol au-dessus de sa tête ; une autre lui évente la tête, une autre les pieds, une quatrième tient un crachoir en argent, une cinquième a la charge de lui essuyer la bouche, etc. Il fume constamment une longue pipe qu'il garde à la bouche, tandis qu'il nous adresse la parole. C'est un homme assez grand, d'une quarantaine d'années environ ; ses cheveux commencent à grisonner, il n'a presque pas de barbe. Il a l'œil très vif, le regard hautain et souvent dur ; le geste est brusque. Il nous demande si nous avons fait bon

voyage, puis il retourne sous son apatause en se dandinant. Toutes les cabécères lui crient : « Té, té, Kadi !... Kadi ! prends garde, ô mon roi ». Si le roi buttait ou tombait, les têtes tomberaient certainement aussi. Alors, nous engageons une conversation à trente mètres de distance. Le roi parle, son premier ministre répète en criant ses paroles qui sont transmises par un autre à l'interprète, et nous savons alors ce que le roi a dit ou ce qu'on a bien voulu nous dire. »

On a beaucoup parlé des coutumes sanglantes que célébraient jadis annuellement les rois du Dahomey pour honorer les mânes de leurs ancêtres. Ces sacrifices justifient l'œuvre d'humanité et de salubrité sociale que la France a cru devoir accomplir dans cette partie de l'Afrique si voisine de nos établissements.

Nous empruntons au journal de M. Angot, secrétaire de M. Bayol en 1890, mort au Sénégal où il remplissait les fonctions d'administrateur colonial, les extraits suivante. Nos lec-

teurs connaîtront le mode sanglant selon lequel, Glélé, le propre père de Béhanzin, honorait ses aïeux :

« ..... Chaque jour des têtes fraîchement coupées étaient placées sur un monticule de sable, de chaque côté du palais du roi, un grand nombre de prisonniers étaient égorgés. Au grand marché, des cadavres horriblement mutilés étaient pendus, deux par deux, la tête en bas à des gibets élevés. »

Et maintenant, le récit d'une fête.

« ..... Je vis porter un homme sur un « akoko », porte-bagages, ligotté et baillonné. On le plaça devant le roi qui demanda à la foule s'il convenait d'immoler le malheureux pour honorer la mémoire du précédent roi. Sur la réponse affirmative du peuple, Glélé déclara qu'il allait envoyer cet homme à son père Ghézo-Apodji. Le bourreau fit au condamné toutes sortes de recommandation à porter au roi Ghézo puis disposa tout pour l'exécution. Une amazone de vingt ans s'avança crânement. On voulait éprouver cette jeune personne qui n'avait encore tué personne. Armée d'un sabre bien aiguisé qu'elle tenait à deux mains, elle frappa une première fois, puis une seconde et une troisième, après quoi elle coupa tranquillement les chairs qui rattachaient la tête au tronc. Après l'exécution elle essuya avec sa main le sang resté sur son sabre et le but... »

Moins de vingt ans se sont écoulés depuis la journée sanglante que décrit M. Angot ; le Dahomey est une possession française et le fils de Glélé meurt sans apparat, à Alger, dans une chambre d'hôtel.

Ses quatre femmes ont bercé le cadavre en chantant des mélodies plaintives et Ouanilo, simplement, humainement, a pleuré.

Puis le Gouverneur général, le Préfet et quelques autres personnages ont fait déposer leur carte à l'hôtel de Nice et ce fut tout.

Il coulera beaucoup d'encre à l'occasion de cette mort, mais le sang humain ne sera pas versé et cette constatation consolera de bien des critiques ceux que l'on accusera d'avoir hâté la fin de l'ancien roi du Dahomey.



La dernière sortie de Béhanzin aux courses de Boufarik

Photo F. Soulié